



vzw AIB-VINÇOTTE BELGIUM asbl

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olielagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Safety, quality and environmental services

Rep. 309842 Fonds du Logement

AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Résl.
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Personnes responsables de l'exécution du travail:

Nom, Prénom:

N° de TVA:

ou n° de la carte d'identité:

Distributeur:

Compteur: n° 33690799 index: 000327,2

Type de comptage: jour bilaire - nuit -

RAPPORT n°: P012271855/VIL

Membre n°:

Installation: Nom: PIRES LAGE

Adresse: Rue plaine d'Invention

2^e étage 1160 Evere

Date de visite: 16.05.2006

Propriétaire ou Mandataire: Tél.:

Nom, Prénom: Fonds du Logement

Adresse: Rue de l'Etat 73

Demandeur: 1051 Bruxelles

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension de V, AC, Protection branchement: A Type: II Terc

Description du branchement: Sans Type câble: EVAVR3 Section: 3 x 1,5 mm²

Alimentation tableau principal: 2 x 10 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 8

Type de prise de terre: bouché Résistance de dispersion: 30 Ohms Isolation général: 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

Diff. général 40/0,3A	6 diff. 16A II - 1,5/2,5mm ²
Diff 40/0,03A	1 diff. 25A III - 6 mm ²
	1 diff. 20A II - 2,5 mm ²

INFRACtIONS (voir la signification des numéros au verso):

récent

Le différentiel général a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 20/06/2006 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST ~~N'EST PAS~~ CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISSES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION ~~ETAIT~~ PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACtIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

récent

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes:

VISA DU DISTRIBUTEUR

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature

BROUWERS LEO
CENTRUM BV, GENOGE
GSM: 0476 222 85



Contact: _____
Votre référence: 309842
Nom du logement: _____
Membre n°: _____
Rapport n°: R012271845/112
Reçu n°: _____
Lieu de visite: 2ème étage
Rue plaine d'ariation 64
Date de visite: 16.01.2006
Inspecteur: L. Brouwers

PIRES LAGE
Rue plaine d'ariation 64
1140 Evere

A l'attention de: _____

RAPPORT DU: PREMIER CONTROLE D'UNE INSTALLATION DE GAZ
 CONTROLE PERIODIQUE D'UNE INSTALLATION DE GAZ

Emplacement: Division: _____ Bâtiment: 8^{ème} étage

CARACTERISTIQUES: Type de gaz: Gaz naturel Butane Propane

- Compteur: N° 21535081 Index: 00853, 501 Classe: G Pression de service: 0,02 bars

- Installation: Résidentielle Industrielle Neuve Extension Existante

- Appareils d'utilisation présents: Néant

chaudière Bulex 24 kw C 31

- Canalisations: métal

Estimation du volume de l'installation: _____

BASE DE L'EXAMEN:

NBN D 51-003 NBN D 51-004 Cahier des charges du distributeur de gaz R.G.P.T. art. 52.11 Code de bonne pratique
 Guide de l'installateur (FEBUPRO) - et le(s) détail(s) suivant(s).

DETAIL DU CONTROLE:

Contrôle d'étanchéité à la pression de 0,025 bars;

Epreuve de résistance à la pression de _____ bars;

sur toute l'installation

sur les parties accessibles

avec manomètre avec tube U avec débitmètre à flotteur

avec détecteur de gaz avec produit moussant

en aval du compteur ou 1^{er} détendeur y compris les appareils d'utilisation (si présents)

Localisation de(s) fuite(s) sur toute l'installation sur les parties accessibles

avec détecteur de gaz avec produit moussant.

Contrôle de conformité de l'installation, dans son état d'achèvement actuel et pour autant que l'examen visuel soit possible.

Plan de l'installation pas présent présent.

Checklist AVB:

Raccordement pour l'appareil de mesure pas présent présent.

OBSERVATIONS: Néant.

Hors cadre du contrôle nous vous signalons que: _____

CONCLUSION:

Le contrôle d'étanchéité sur les parties accessibles sur toute l'installation a donné n'a pas donné satisfaction.

L'épreuve de résistance a donné n'a PAS donné satisfaction.

L'installation est n'est PAS conforme aux documents de base de notre examen.

Veuillez donner suite aux observations ci-dessus , et nous convoquer pour contrôle complémentaire.

Pour le Directeur général AVB
AVB
Centre d'essai
Grenoble
04 76 23 52 65

Date: 16.01.2006

Annexe(s):